

Conjugaison (4)

2. Les verbes déponents

Les verbes déponents sont des verbes qui morphologiquement ne se conjuguent qu'à la voix passive mais conservent un sens actif.

Dans le dictionnaire, ils sont donc présentés comme cela :

sequor, eris, sequi, secutus sum : suivre [sequor, sequeris, sequi, secutus sum]

Les temps primitifs sont les mêmes que pour les verbes « normaux ». On ne présente cependant pas le supin car le parfait contient le participe parfait passif.

Remarque : les verbes déponents n'ont pas de radical/thème du perfectum, puisque à ces temps le verbe se construit à l'aide du participe parfait passif et un auxiliaire, comme pour tous les verbes passifs.

Lorsqu'on croise un verbe déponent dans une version (on sait qu'il est déponent grâce au dictionnaire), **il faut bien faire attention à le traduire par un verbe à la voix active.** Dans un thème, si l'on doit traduire une voix passive, il faut chercher dans le dictionnaire un synonyme non-déponent.

Nous avons à présent terminé notre initiation à la conjugaison latine. On pourra éventuellement la compléter en cherchant la conjugaison des verbes irréguliers (le verbe sum, es, esse, fui a déjà été étudié précédemment).